



# BI UNS D'HEIM

*l'écho de la région*

1989 n° 1

Langue et Culture Régionales



## Editorial



Une récente enquête, réalisée dans la circonscription de Saint-Louis, auprès d'environ 2000 enfants de 3 à 6 ans, indique, d'après son auteur, une légère remontée du dialecte. Les résultats -un peu plus de 25 % des enfants parlent ou entendent parler le dialecte à la maison- n'offrent guère de quoi provoquer l'enthousiasme. Pourtant, ils sont nettement plus encourageants que ceux constatés quatre années auparavant. La remontée en points d'indice, pour utiliser le jargon des spécialistes, est de l'ordre de 4 %. Il est trop tôt pour crier au miracle.

Il n'empêche que ce constat mérite d'être pris en considération, afin que soient poursuivis les efforts consentis par les ensei-

gnants.

S'agit-il, de la part des familles, d'un nouvel intérêt pour le dialecte. Devons-nous cette prise de conscience aux médias -la presse, la télévision régionale- et en particulier à l'émission "Uess'm Schuelersack" co-produite par le Rectorat et FR3 - Alsace ? Est-ce le signe des efforts réalisés au sein de l'Education Nationale, depuis le Rectorat jusqu'à l'école rurale ?

L'espoir milite en faveur de notre détermination.

Ces résultats encouragent les maîtres à poursuivre les activités dialectales et l'enseignement de l'allemand.

A ce propos, ne sommes-nous pas trop timorés, quand, dans les régions dialectophones où, comme dans le secteur de ST Louis, le dialecte fait mieux que survivre, nous n'utilisons pas plus fréquemment, au niveau des cours moyens, le manuel d'allemand destiné aux enfants dialectophones ? (1).

Ces faits ne doivent cependant pas nous faire oublier que dans bien d'autres secteurs -ceux des villes, des banlieues et des zones à forte densité urbaine- très peu d'enfants parlent, voire comprennent encore le dialecte. L'enseignement de l'allemand, dont plus de 80 % d'entre eux bénéficient, ne profite plus du substrat dialectal : la langue allemande y est bien devenue la langue du voisin.

C'est dire si les rencontres de classes jumelées prennent de plus en plus d'importance.

Au moment où il est question d'implanter dans toutes les écoles du pays un programme d'apprentissage précoce d'une langue, l'Académie de Strasbourg peut s'enorgueillir de son programme : elle a près de vingt ans d'avance.

La commission "Langue et culture régionales".

(1) REPORTER IM ELSASS...

Dépôt légal 1er trimestre 1989

Comité de lecture : les membres de la Commission  
Langue et Culture Régionales

Président de la Commission Langue et Culture Régionales :  
Monsieur Daniel MORGEN - I.D.E.N.

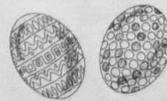
Président du comité de lecture :  
Monsieur BOUYE - Inspecteur d'Académie

## du côté des enfants

Häs, Häs, lei j m'r e'n Ei  
Eins oder zwei.  
In a bissle Hauß oder Stroh  
D'r noh bin i froh.



Un hesch dñ eins gfunde  
So fraij di, min Kind.  
Die Bliemele un Oschtere  
Vergehn e so gschwind.



S'Oschterhasela sitzt im Wald  
un saijt : jetz isch's nimmi kalt  
jetz kam i kumme un springe  
un de Kinderle Eier bringe;  
scheemi Gaggele blauß un rot  
die kam m'r asse mit Sälz un Brot.

Kenn Gleck un kenn Hasel  
Blitt langi Zitt stehn  
Fort sin si, de hesch kñm  
a Wadele gsehn.



Es lauift e Häs im Gräs  
Er lai jt e Ei so klein  
Er farb't's scheen brñn un grien  
War holt's im Nescht  
Am Oschterfescht ?

## I. CONSIDERATIONS GENERALES

Le thème de Pâques, du lièvre de Pâques, est un thème porteur. Par lui, il nous est possible de sensibiliser l'enfant à la dimension culturelle régionale.

Plus précisément, nous allons tenter de faire revivre les coutumes et traditions de Pâques par une comptine.

## II. DEMARCHE PEDAGOGIQUE

### A. Remarques :

1. Suggérer "Pâques" à travers la décoration de la classe et mettre en évidence une image du " Oschterhäs ".
2. Explorer "la mémoire collective" des enfants : ils vont mettre en scène le lièvre de Pâques, le nid, les oeufs, peut-être l'agneau pascal.
3. Nous pensons qu'il y a lieu de mener les activités proposées en dialecte. L'apparition du " Oschterhäs " servira de signal visuel du passage d'un code linguistique à un autre.  
- Däs isch d'r Oschterhäs.- Bonjour, Oschterhäs !

### B. La comptine.

1. Häs, Häs, lai m'r e'n Ei  
eins oder zwi.
  2. Mir hüpsa wie d'r Häs : expression corporelle.
  3. Pendant que les enfants bondissent, introduire la comptine en gardant le rythme indiqué en 1.
  4. Les enfants répètent le texte par imitation.
  5. La comptine est reprise les jours suivants jusqu'à assimilation.
- N.B. Les mots " Häs, Ei, eins, zwi " sont illustrés par des images.

### C. Activités manuelles

Ces activités s'adressent à des enfants issus de familles dialectophones, même si les possibilités dialectales se limitent à la compréhension seule.

Nous faisons cuire des oeufs durs et nous les décorons avec des peintures non toxiques :

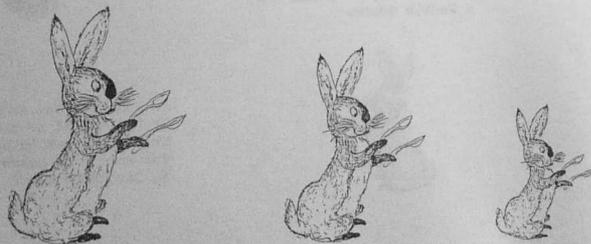
- däs Ei isch rot / blau / grün / gal
- ich mol s'Ei rot an.

Peut-on aller plus loin avec les enfants les plus performants ?

- Ich mol e Ei
- Ich mol e Blicmele
- Ich mol a Blicmele uf's Ei.

### D. Chant

A titre d'imprégnation passive, nous signalons la chanson de J.M. Friedrich " Fer d'r Oschtertäg " : cassette "Liedle fer's gänza Johr". Voir aussi " Bi uns d'heim ", Hiver 85-86, page 18.



## US ET COUTUMES

Le mot " Oschtere " désigne un radical indo-européen qui donna Ostarum en germanique, Usra en sanskrit et Aurora en latin. Il fut associé à une divinité germanique du nom d'Ostara, déesse du printemps, forme populaire de la Vénus nordique Freia. Le terme " Ostere " signifie " le moment où le soleil se lève à l'Est ", marque un commencement, un nouveau départ. L'on disait même que le soleil s'associait à la joie pascale en bondissant trois fois par dessus l'horizon le matin de Pâques. Venant de l'hébreu, " Pâques " veut dire passage, d'abord de la Mer Rouge par le peuple juif esclave des Egyptiens, de la mort à la vie par Jésus-Christ, mais aussi de la mauvaise à la bonne saison. D'ailleurs, dans le calendrier, la fête est fixée au premier dimanche après la pleine lune de printemps. De l'importance de la fête de Pâques, événement central de la foi chrétienne, résulte un véritable folklore pascal dont il est impossible de séparer les éléments chrétiens des cérémonies préchrétiennes ou des composantes païennes.



Cependant la plupart des coutumes de Pâques se rattachent étroitement, en Alsace, à la résurgence de la vie au printemps. Ainsi les oeufs et le lièvre symbolisent en premier lieu la vie qui se multiplie, mais n'en manifestent pas moins la joie pascale après la période de carême. Pendant les jours précédant Pâques, les enfants préparent des nids dans lequel le " Oschterhas " va " pondre " des oeufs multicolores. Le lièvre de Pâques est mentionné pour la première fois par Geiler de Kaysersberg dans un sermon. En 1572, Johann Fischart donna le conseil suivant : " Ne te soucie pas du fait que le lièvre puisse s'enfuir loin de la broche; si nous n'avons pas les oeufs, nous rotirons le nid ! " Goethe introduisit cette tradition à Weimar après l'avoir découverte en Alsace. Le lièvre est un animal lunaire qui situe sa saison des amours au printemps. De plus, il est l'attribut de la déesse Ostara et un symbole de fécondité. On lui fait " pondre " les oeufs de Pâques, autre symbole universel de vie et de fécondité, coloriés et offerts aux enfants comme aux adultes. La couleur rouge semble être la plus anciennement connue, désignant en même temps l'énergie



vitale et le sang du Christ. Ce coloriage des oeufs se faisait à partir de plantes et de fleurs. Pour les enfants, la venue du lièvre donnait lieu à des comptines, alors que les jeunes gens offraient des oeufs joliment décorés et agrémentés de dédicaces aux jeunes filles.

Autrefois, dans les églises et sur les parvis, on représentait à la suite des jeux de la Passion (Passionsspiele) des jeux de Pâques (Osterspiele) qui se déroulaient dans l'hilarité générale. Le pasteur ou le prêtre commençait sa prédication par une histoire drôle qui faisait rire toute l'assemblée. Cette coutume apparut vers 1520 et disparut définitivement vers 1840. C'était le risus paschalis ou Ostergelächter, destiné à chasser le diable installé dans l'esprit et le corps des fidèles depuis la mort du Christ (Vendredi-Saint). La résurrection est aussi étroitement liée à l'agneau auquel Saint-Paul assimila le Christ versant son sang pour le salut de tous. Après l'office solennel du Dimanche de Pâques, on mangeait l'agneau pascal, marquant ainsi la fin du carême. Apparue en Alsace au X<sup>ème</sup> siècle, cette tradition tomba dans l'oubli à la fin du XIX<sup>ème</sup> s. Nous connaissons encore le fameux "Oschterlammle" sous la forme d'une pâtisserie, à côté d'autres gâteaux et friandises comme le "Oschterfläde", "Oschterlaiwele" ...

Aux oeufs de Pâques se rattachaient d'autres coutumes encore, notamment celle du "Bierpicken", attesté en Alsace dès le XV<sup>ème</sup> siècle, et de la course aux oeufs. "Eierpicken" consiste dans le fait de frapper l'un contre l'autre deux oeufs durs : de véritables concours et batailles rangées se déroulaient ainsi le lundi de Pâques. Un autre jeu caractéristique se pratiquait ce jour-là, le "Oschtereierrenna" (la course aux oeufs), une sorte de baseball pascal, que nous retrouvons chaque année encore à Rixheim. Dans certains villages s'organisait la danse des oeufs (Eiertanz) : les oeufs étaient disposés selon un certain ordre sur le plancher de la salle et il incombait aux danseurs de montrer assez d'adresse pour ne pas les casser, sous peine d'amende.

La fête de l'Ascension, située 40 jours après Pâques, met un point final au cycle pascal.



## Liederkranz

### das Maisla pffft



C'est à Mulhouse que la présente chanson a vu le jour, lors de la révolution de 1848. La stagnation des affaires commerciales fit fermer la plupart des fabriques et des ateliers. Mais comme on avait des milliers d'ouvriers sur les bras, on ne pouvait les laisser mourir de faim ; on les employa tout d'abord à des travaux de terrassement, auxquels ils étaient assez inhabiles, la chanson le dit clairement. Ces pauvres diables se consolèrent comme ils pouvaient : par des chansons.

4. Das Mais-la pffft, die Zitt isch do, Tra-la-la, tra-la-la  
 la. Jetz kennt mä wid-der schäff-e es, Tra-la-la  
 tra-la-la la. Mer schaff' einst-wil len an dem Grund,  
 Tra-la-la la-la tra-la-la la, Un wär-re  
 bis es bes-ser kunnt, Tra-la-la la-la la.

Das Maisle pffft, die Zitt isch do,  
 Tra la la, tra la la la  
 Jetz kennt mä widder schaffe lo,  
 Tra la, tra la la la  
 Mer schaff'n einst wilen an dem Grund,  
 Tra la la la tra la la la la,  
 Un wärre bis es besser kunnt,  
 Tra la la la la.

Die Grundarbeit geht oi so knapp,  
 Tra la la, etc.  
 Mer möh'n bald uns're Blusen ab,  
 Tra la la, etc.  
 Woll'n lievee an dem Drucktsch steh'n,  
 Tra la la, etc.  
 Un z'owe freelig heime geh'n,  
 Tra la la, etc.

Der Pickel an der Karscht sin schwär,  
 Tra la la, etc.  
 Z'Nacht geschpiert mä fascht ke Knicdele  
 Tra la la, etc. [mehr]  
 Mer hän n vom Atele trennet,  
 Tra la la, etc.  
 Sin zänzig vo der Sunn verbrennt,  
 Tra la la, etc.

Das Ralo un die Penon,  
 Tra la la, etc.  
 Dies alles geht durch Diebmachin  
 Tra la la, etc.  
 S'hat sich à mancher Stächen keint,  
 Tra la la, etc.  
 Will man nicht mehr an ihn dink,  
 Tra la la, etc.

Mer schaffe io nur kurze Zit,  
 Tra la la, etc.  
 Oi keint von uns verdient fast nit,  
 Tra la la, etc.  
 Es wird uns iwers Harz so hang,  
 Tra la la, etc.  
 Dem d'Stick sin so menaidig lang,  
 Tra la la, etc.

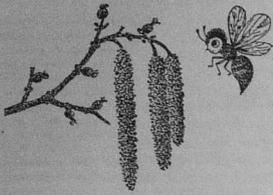
Jetz kann mä umenander laufe,  
 Tra la la, etc.  
 Keins kann s'geringste Plunder kauf,  
 Tra la la, etc.  
 Un hat noch eins à Weiwänscht,  
 Tra la la, etc.  
 So gie's der Kostfrau gar der Rächt,  
 Tra la la, etc.



in "Chansons populaires  
 d'Alsace - Collection

J. B. Weckerlin

"S FRÉJJOHR"

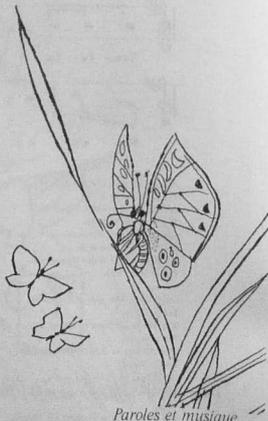


Musical score for 'S FRÉJJOHR' with lyrics in German and French. The score includes notes, rests, and dynamic markings like 'SOL', 'REm', 'LA', 'FA', 'DO', 'DC', 'SOL', 'REm', 'LA', 'FA', 'DO', 'DC'.

Hérsch wie d'Vejele pffife ?  
 Mír hàn ghatt de letscht Riffe :  
 's Fréjjohr hett sich ängemeldt,  
 Un dô druf freijt sich d' gänz Welt !

D' Kínder sínge ün läche,  
 Alli Blémle verwäche :  
 's Fréjjohr hett sich ängemeldt,  
 Un dô druf freijt sich d' gänz Welt !

Guet isch's doch in de Sónne,  
 's Meisele pffíft uf'm Brünne :  
 's Fréjjohr hett sich ängemeldt,  
 Un dô druf freijt sich d' gänz Welt.



Paroles et musique  
**Jean-Marie FRIEDRICH**  
 Interprétation  
**René EGLES**

EMA 8486



Dans la langue du voisin

ou "sag's doch mal auf deutsch!"



kinderreimle

Eins zwei drei,  
 alt ist nicht neu,  
 neu ist nicht alt,  
 warm ist nicht kalt,  
 kalt ist nicht warm,  
 reich ist nicht arm.

Eins zwei drei,  
 alt ist nicht neu,  
 arm ist nicht reich,  
 hart ist nicht weich,  
 frisch ist nicht faul,  
 Ochs ist kein Gaul.

Eins zwei drei,  
 alt ist nicht neu,  
 sauer ist nicht süß,  
 Händ' sind keine Füß',  
 Füß' sind keine Händ',  
 's Lied hat ein End'.



kinderbuch

Theobald der Bretzelbäcker  
 von Eric Carle  
 (dtv junior n° 7972), 1985



Du malheur d'un boulanger à l'invention du bretzel, ce livre d'Eric Carle nous raconte une histoire simple avec des mots simples et de très belles illustrations.  
 Public : Cours Moyen  
 Grande richesse au niveau du lexique. Se prête très bien à la dramatisation. Cependant, le texte est écrit au passé et le maître devrait le retranscrire au présent pour le rendre plus accessible aux élèves.  
 Pourquoi n'en ferait-on pas une petite pièce de théâtre pour la fin d'année ?





## gedicht

### Der Frühling kommt bald

Christian Morgenstern

Herr Winter,  
geh hinter,  
der Frühling kommt bald!  
Das Eis ist geschwommen,  
die Blümlein sind kommen,  
und grün wird der Wald.



Herr Winter,  
geh hinter,  
dein Reich ist vorbei.  
Die Vögelein alle,  
mit jubelndem Schalle,  
verkünden den Mai!

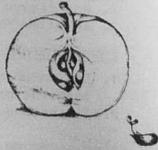


## zum lesen

An der Straße stehen Apfelbäume,  
in den Bäumen hängen rote Apfel,  
und in jedem Apfel  
ist ein kleines Haus,  
und in jedem Apfelhäuschen  
sind fünf Zimmer,  
und in jedem Apfelzimmer  
liegt ein blanker brauner Kern,  
und in jedem Apfelkern  
schläft ein winzig kleiner  
neuer Apfelbaum.

Glaubst du das nicht?  
Dann halt einen Apfel ans Ohr,  
sei still, ganz still:  
Hörst du,  
wie die neuen Bäume rauschen?

"25 winzige Geschichten"  
Ursula Wölfel



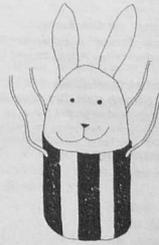
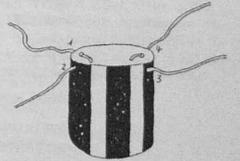
## auf deutsch erklärt



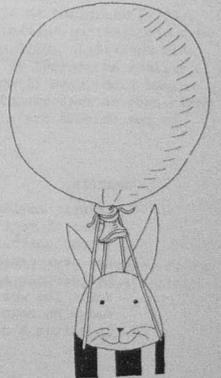
### DER FLIEGENDE HASE

Du brauchst : 1 Luftballon, 1 ausgeblasenes Ei, 1 Nadel und weissen Faden, 1 WC-Rolle, braunen Fils, Guaschfarben, 1 Schere, Klebstoff.

1. Schneide die WC-Rolle in der Mitte durch und male sie an.
2. Mit der Nadel, ziehe an 4 Stellen der Rolle Faden durch.



3. Klebe ein ausgeblasenes Ei in die Rolle.  
Aus Fils, schneide Ohren aus und klebe sie ans Ei.



4. Blase den Luftballon auf.  
Binde die 4 Fäden am Ballon fest.

Bist du soweit ? Steig auf den Balkon und lass deinen Hasen in den Garten fliegen !



Besentanz vom Straßenkehrer

Teil A:  
 Stra-Ben-keh-rer, Stra-Ben-keh-rer fegst die Stra-Be auf und ab.  
 Mit dem Be-sen fegst du weg all den vie-len Dreck.

Teil B:  
 Nimm du den gro-Ben Be-sen her, Stra-Ben-keh-ren ist nicht schwer!

Teil C:  
 Dirum darum dirum ding, dirum dal de-ra la, di-rum dal-de-ra.

- AUFSTELLUNG:** 4-6 Paare in der Gasse einander gegenüber, ein einzelnes Kind.  
**SCHRITTARTEN:** Gehschritt, Kinderhüftschritt.  
**HILFSMITTEL:** Ein Kehrbesen.  
**TANZFORM:** Das einzelne Kind ist der „Straßenkehrer“ mit dem Besen.  
 Teil A: Der „Straßenkehrer“ geht die „Straße“ zwischen den Kindern hinunter. Die Kinder sehen seiner Arbeit zu und können dazu klatschen.  
 Teil B: Der „Straßenkehrer“ gibt seinen Besen einem anderen Kind, an dessen Platz er sich stellt. Der neue „Straßenkehrer“ stellt sich oben oder unten an der Gasse an.  
 Teil C: Die Kinder tanzen mit dem Partner gegenüber im Paarkreis mit Kinderhüftschritt herum. Der neue „Straßenkehrer“ tanzt mit dem Besen auf seinem Platz.  
 Dann beginnt der Tanz von vorne.

Conseils

1. Laisser entière liberté aux balayeurs dans l'interprétation de leur rôle; il faut viser la variété. Pourquoi le balayeur ne chevaucherait-il pas son balai ? Etc.
2. Les deux rangées d'enfants doivent être séparées d'environ 4 mètres.
3. Les enfants alignés en rangées doivent observer une distance suffisante les uns par rapport aux autres afin de ne pas se gêner dans la danse en couple.
4. La partie B du chant peut être interprétée par le balayeur seul.

L'ÉCRIT POUR LE DIRE

JOHANN PETER HEBEL

" Z'Basel an mym Rhii,  
 Jo, d'ört m'ücht i sii!  
 Wäiht nit d'Luft so mild un lau,  
 Un der Himmel isch so blau  
 An mym liebe Rhii." (1)



Johann Peter Hebel

Dans la région de Bâle et le pays de Bade, tous les enfants des écoles chantent ces vers. Qui les connaît nous en Alsace ? Et pourtant, ils sont nés de la plume d'un éducateur populaire, d'un chantre de l'idylle villageoise qui a tenu sous le charme de sa parole simple et gaie des générations de lecteurs. Il est temps pour l'Alsace de redécouvrir cet auteur, une des gloires littéraires de notre pays alémanique : Johann Peter HEBEL.

Né le 10 Mai 1760 à Bâle d'un père tisserand, HEBEL passe toute son enfance dans la métropole suisse et à Hausen dans le Wiesental, le village natal de sa mère. Son père meurt lorsqu'il a un an, sa mère douze ans plus tard.

" O, lueg doch, wie isch d'Sunn so m'ied,  
 Lueg, wie si d'Haimet abzieht,  
 O lueg, wie Strahl um Strahl verglimnt,  
 Un wie si's Fazenetli \* nimmt,  
 E Wülkli, blau mit rot vermischt,  
 Un wie si an der Stirne wischt." (2)

(\* Fazenetli = mouchoir)

Confié à un tuteur, J.P. HEBEL est envoyé au Lycée de Karlsruhe (1774), puis à l'Université d'Erlangen (1778-80) comme étudiant en théologie protestante. Reçu " candidat au saint ministère " en 1780, il devient précepteur à Hertingen avant d'entrer au Pädagogium de Lörrach en qualité de professeur. C'est là, au cœur de sa patrie, qu'il passe huit ans. Il y noue de nombreuses et solides amitiés et " chante dans de populaires idylles les moeurs agrestes au milieu desquelles s'est écoulée son enfance" (3).

" Woher so früeh, wo ano scho,  
 Heer Morgestern, enandernoo,  
 In dyner glitzrige Himmelstracht,  
 In dyner guldige Locke Pracht,  
 Mit dynen Auge chloor un blau  
 Un suufer gwäschen im Morgentau ? " (4)

Ses longues randonnées lui font découvrir la beauté et les paysages de la Forêt-Noire. Les souvenirs qu'il en garde lui inspirent ses plus belles poésies.

En 1798 il devient professeur de dogmatique et d'hébreu, puis, en 1806, il prend la direction du Lycée de Karlsruhe. Six ans plus tard, il est élevé à la dignité de Prêlat de l'Eglise Evangélique pour le Pays de Bade, revêtant ainsi du même coup la fonction de membre de la première Chambre du Landtag badois. Il prend une large part à l' "Union", c'est-à-dire à la fusion, en 1821, des Eglises luthériennes et réformées.

" Du bisch au wider zytli do  
 Un laufsch der Sunne waidli no,  
 Du liebe, schöne Obestern!  
 Was gilt's; de Hätttsch di Schmützli gern!  
 Er trippelt ihre Spuure no  
 Un cha si doch nit Überchoo. " (5)

HEBEL est aussi un conteur : ses récits vrais ou inventés, parus dans " Der rheinländische Hausfreund ", un almanach populaire, sont imprégnés de naturel et de bonhomie, mais témoignent d'une profonde foi religieuse. Ces articles sont publiés en 1811 sous forme de livre, intitulé " Schatzkästlein " .

Le vœu de HEBEL de passer les dernières années de sa vie dans sa région natale, dans le Wiesental, n'est pas exaucé. Il meurt le 22 Septembre 1826 lors d'une tournée d'inspection, à Schwetzingen (près de Heidelberg). De nombreuses " Hebelstrassen " ou " Hebelplätze " rappellent son souvenir en Pays de Bade et en Suisse alémanique. Un " Prix Hebel " (Hebelpreis), institué en 1936 et remis traditionnellement le 10 Mai, jour anniversaire de sa naissance, récompense tous les deux ans les mérites d'un poète ou écrivain de renom dans l'espace alémanique (Pays de Bade, Suisse germanophone, Alsace). Parmi les récipiendaires du Hebelpreis figurent de grands noms tels que le célèbre philosophe Martin Heidegger (1960). Plusieurs Alsaciens ont également été honorés : Albert Schweitzer (1951), Joseph Lefftz (1967), Lucien Sittler (1971) et André Weckmann (1976).

HEBEL aimait l'Alsace, ses paysages, ses habitants et ses traditions. Il séjourna plusieurs fois à Strasbourg où il comptait de fidèles amis et entra dans le milieu lettré de la bourgeoisie protestante : " Was habe ich in Strassburg für gute Menschen gefunden ... Auf dem Münstersturm bin ich auch gewesen und habe in die herrliche Weite hinausgeschaut " .

- Notes : (1) Erinnerung an Basel (Alem. Gedichte)  
 (2) Der Sommerabend (Alem. Gedichte)  
 (3) Revue littéraire de la Franche-Comté, Max Buchon 1864  
 (4) Der Morgenstern (Alem. Gedichte)  
 (5) Der Abendstern (Alem. Gedichte)  
 (6) Spach Louis : HEBEL (2 Août 1840)



Geburtsort Hebel's in Heizen im Wiesental (Stadtbild von R. Danneberg aus Der Schwarzwald, 1840; in alter Ansicht, und Schilderungen von Max Schiefel)

#### HEBEL à l'école.

" L'inestimable Hebel " selon un mot de Goethe, est l'auteur d'un livre de poésies paru en 1803 et intitulé " Alemannische Gedichte ". Ces textes relatent la fraîcheur de la nature et de la vie paysanne de son pays. Ils nous offrent des descriptions où les rivières, les montagnes, les étoiles, et jusqu'aux saisons, sont personnifiées. Le langage de HEBEL est simple, parfois naïf, mais si proche de notre dialecte. D'après plusieurs poètes de son époque, simplicité, naïveté et poésie sont les caractères dominants de l'art de HEBEL. Il a composé des chants " qui idéalisent quelque incident de la vie rustique et journalière " (6).

Les charmes de la langue de HEBEL est accessible aux enfants de l'école primaire :

#### DER WINTER

Isch echt do obe Bauwele fail?  
 Si schüttten aim a redli Tail  
 In d'Gärten aben un ufs Haus;  
 Es schneit doch au, es isch e Gruus;  
 Un s hangt no menge Wage voll  
 Am Himmel obe, werk i wohl.

Un wo ne Maa vo wytem lauft,  
 Se het er vo der Bauwele ghaufft :  
 Er trait si uf der Achsle noo  
 Un uf em Huet un lauft dervo.  
 Was laufsch denn so, du nHrsche Maa?  
 De wirsch si doch ni gstohle ha?

(extrait)

Les enfants dialectophones, regroupés autour du maître, pourront :

- écouter la lecture faite par l'instituteur,
- donner leurs impressions : rythme, ambiance, humour ...
- rechercher les vers évocateurs d'images :  
 " Isch echt do obe Bauwele fail ? "  
 ( Y a-t-il là-haut du coton à vendre ? )
- retrouver le sens de certains mots moins usités de nos jours ( à demander aux parents ou grands-parents ) : fail, Gruus, menge ...
- retranscrire l'ambiance par des activités de dessin ou de peinture.

Voici une poésie simple pouvant être apprise par les élèves :

#### Wächterruf (Extrait)

Looset, was i euch will sage!  
 D'Glocke het zehni gschlage.  
 Jetz bettet un jetz gHnt ins Bett,  
 Un wer e rüejig Gwisse het,  
 Schloof sanft un wohl ! Im Himmel wacht  
 E haiter Aug die ganzi Nacht.

Looset, was i euch will sage!  
 D'Glöcke het ölf gschlage.  
 Un wer no an der Arbet schwitzt,  
 Un wer no by de Charte sitzt,  
 Dem biet i jetz zuem letschemool -  
 's isch hochi Zyt ! - un schloofet wohl !

AN HEBBEL

Zum 10. Mai (1931)

Dichter der Heimat und Mundart ! so nennen Dich die Gelehrten.  
Aber Du strahlst über sie, wie über Kerzen der Stern.  
Dichter bist Du, begnadet, im Wesen, nicht nur in Versen,  
Breitestem Volke vertraut, heimisch im edelsten Kreis.  
Prediger bist Du und Lehrer, der Menschen echter Erzieher,  
Welcher als reifender Mann redlich sich selber erzog.  
Viel gab Natur Dir und Heimat, allein das heldet sie allen,  
Aber Du gabst ihr den Trank reiner und reicher zurück.  
Du beseelst uns die Dinge, Du adelst die Sprache, die rauhe,  
Wo unser Alltag versinkt, hebt sich der Tag Deines Alls.  
Schauen lehrtest Du uns und fühlen, was unser Eigen.  
Dumpfe Besessenheit wich dem bewussten Besitz.  
Danken müssen wir Dir und wie ? In Anstand und Abstand !  
Nicht wie der maulende Schwarm, der auf die Schulter Dich klopft.  
Diesen gehörsst Du ja nur wie heilige Kelche dem Trödler,  
Gut genug zum Geschäft, aber im Wesen verlacht.  
Lasse sie, lächle und lausche den Kindern des Volkes in Freuden,  
Ihnen im wachsenden Blut blüht Dein unsterbliches Lied !

Burte



*„Hebelobappin“ in Hauss  
(Köpfe aus der Gartenlaube von 1862, gezeichnet von K. Fetz, Zeichnung von Lut. Rind,  
zu Beitr. E. Huber. Vom Kreis Hebelobappin ... S. 130)*

## FORMES ET COULEURS



### FICHE TECHNIQUE

Objet : La danseuse, peinture à l'huile sur toile

Auteur : Jean Hans ARP (1886 - 1966)

Date : 1955

Dimensions ( en mm ) : 150 x 110

Lieu d'exposition : Musée d'Art Moderne de Strasbourg

Description de l'oeuvre :

Sur fond bistre-rosé se détache une figure plutôt énigmatique, statique sur ses deux jambes, l'une blanche, l'autre noire, mais de plus en plus agitée vers le haut. Un frémissement semble parcourir l'abdomen, une draperie rouge s'envole avec une certaine véhémence, une forme bleue ponctuée de noir achève de donner l'illusion du mouvement. Chaque élément a sa couleur propre, nettement tranchée, mais participe à l'harmonie et l'eurythmie générales.



Jean Hans ARP

L'HOMME : JEAN HANS ARP.

Ainsi qu'il en a déjà été de Th. Deck, Jean Hans ARP a figuré dans " Bi uns d'heim " daté d'automne 1986. On y trouvera une biographie succincte et quelques textes poétiques, dont un poème figurant sur le disque " Liselotte chante Strasbourg ". Il s'agit de " La cathédrale est un coeur " .

Mais on ne saurait dissocier Arp poète de Arp artiste, peintre et sculpteur : ce sont deux aspects d'une nature riche et complexe.

LE PEINTRE :

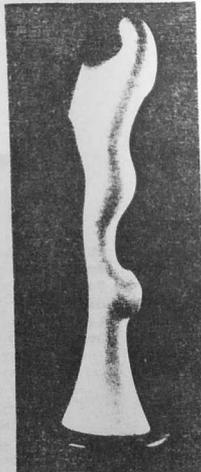
Dès l'âge de 4-5 ans, le jeune Hans commence à dessiner. A cela, rien d'extraordinaire. Mais, dès l'âge de 8 ans, le dessin devient pour lui une passion de plus en plus irrésistible. Il lui faudra attendre sa treizième année pour voir son père reconnaître la vocation de son fils : il l'inscrit alors à l'Ecole des Arts Décoratifs (Kunstgewerbeschule) de Strasbourg. Là, déjà, il manifeste un trait caractéristique de son art futur : il décalque les contours des dessins de Michel-Ange et de Véronèse pour se laisser entraîner par le jeu des lignes sinueuses. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à ce qu'il dit de la cathédrale de Strasbourg : " La tour est un bourgeon ... la tour tourne et tourne autour d'elle ... Elle danse ... "

Un an plus tard, il découvre l'atelier de Georges Rittling. Il y rencontre, outre des peintres, René Schicklé et ses " Stürmer ". L'art bourgeois est rejeté avec véhémence et tout ce qui peut s'abriter sous le vocable de "Originalität" est bienvenu, voire devient une magie ouvrant des horizons insoupçonnés.

Ses années passées à Weimar (Kunstgewerbeschule de 1905 à 1907) et à Paris (1908), lui font apprécier la simplicité, le naturel, le retour aux sources animales et végétales. Après le déménagement de la famille Arp en Suisse, il se laisse modeler par la géométrie à la fois rigoureuse et fantaisiste des Alpes environnantes. Voit-il dans ce paysage les prémices de l'art abstrait ? On peut le penser.

A l'aube de la première guerre mondiale Arp expose à Lucerne, Zurich et Munich. Picasso et Modigliani figurent au nombre de ses relations. Mais à l'inverse des cubistes, son oeuvre est d'une rigueur géométrique stricte : il y affirme deux éléments essentiels de l'architecture terrestre : le geste de dresser (ligne verticale) et la position étendue (ligne horizontale). La "Crucifixion, Crucifié" et le "Carré noir sur fond blanc" datent de cette période.

Si Février 1916 marque un tournant important dans le mouvement des idées avec la naissance du "dadaïsme" dont Arp fut co-fondateur, notre artiste avait trop de talent pour se complaire dans ce courant de destruction généralisée. Il trouve une issue positive en adaptant son attitude artistique au surréalisme.



Nu floral (1957)  
(Musée d'Art Moderne de Strasbourg)

L'aménagement de l'Aubette à Strasbourg (1926-28) permet à Arp de donner libre cours à son imagination débridée, l'oeuvre étant trop immense, la "Chapelle Sixtine de l'Art abstrait" fut aménagée par trois artistes : un architecte hollandais, Arp et son épouse Sophie Taeuber. Des incompréhensions inexplicables sont malheureusement à l'origine de la destruction de la majeure partie de l'oeuvre entreprise. Une maquette pour l'Aubette (décor du caveau-dancing) avec ses formes ondoyantes et fantasmagoriques, ses turgescences en forme de champignon, son atmosphère onirique, révèle toute l'originalité de l'artiste.

LE SCULPTEUR :

La mort accidentelle de son épouse Sophie a failli condamner Arp au silence. Ce n'est qu'en 1946 qu'il reprend confiance : sa production artistique reprend. Tout en restant fidèle à lui-même, et sans abandonner la peinture, J.H.Arps va évoluer vers plus de dépouillement, vers un élargissement de ses recherches antérieures. Sa sculpture en ronde bosse (+) reflète le jeu de la loi du hasard. Pour Arp, il n'existe pas de dialogue entre l'artiste et la matière, mais un monologue de la matière. Il dit lui-même : " Je me laisse mener par l'oeuvre en train de naître, je lui fais confiance. ... Il me semble que je ne fais, quant à moi, que déplacer mes mains. " Ailleurs, il affirme : "Souvent, un détail de mes sculptures, un galbe, un contraste, me retient et devient le germe d'une nouvelle sculpture. J'accroche ce galbe, ce contraste, et cela devient l'éclosion de nouvelles formes. .. " Toute sculpture de Arp intègre une durée, selon Maurice Besset.

Ports de ces quelques idées trop schématiquement exposées, nous pouvons nous laisser envahir par la souveraine beauté et la rare perfection de " la petite Déméter ", la " petite Vénus de Meudon ", le " Nu floral " ou le " fruit préadamite ", ou encore nous extasier devant l'élégante monumentalité de l' " Objet sur le seuil " ou " L'Hommage à Rodin " .

En conclusion, nous citons les propos de Werner Hofmann : " Arp besitzt ein feines Gespür für das, was hinter der Formschale an unendigen Kräften ruht, und jeder seiner Körper ist die Umriß-Summe zahlloser kleiner, im Inneren kreisender Keimbewegungen. " ( in : " Die Plastik des 20. Jahrhunderts, 1950, S. 150 )

*L'homme qui rêve  
est capable de faire dans  
son atelier des formes  
nu des machines ou de  
métal des yeux gros yeux  
des machines ou de  
l'homme en forme d'oeuf  
L'homme qui rêve dans  
son atelier y prend le  
pour faire d'abord en  
le fait au-dessus d'une  
peut être petite table  
grandes qui a l'air  
d'une chose neuve  
L'homme qui rêve dans  
son atelier y prend le  
de deux années de travail*

*LHP* 18 10 24

Tout le programme est contenu dans le livre "Die Kunst des 20. Jahrhunderts" de Werner Hofmann, S. 150.

PROPOSITIONS POUR LA CLASSE.

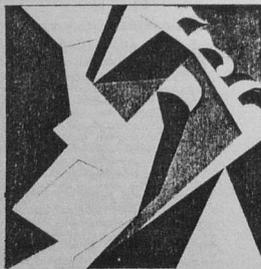
1. La visite du Musée d'Art Moderne de Strasbourg :

a) Considérations générales :

- Une visite préalable du musée par l'enseignant s'impose : cela fait partie de la démarche de préparation.
- Le musée constitue un lieu privilégié permettant à l'enfant de développer ses capacités d'observation d'objets vrais.
- Enfin, le musée constitue une occasion d'ouverture de l'esprit.

b) Démarche :

- Elle est très semblable à celle proposée dans le N° 3 de 1988 de " Bi uns d'heim " : s'y référer pour la constitution des groupes, la recherche des détails, le rassemblement autour de l'oeuvre à étudier.
- Les enfants étant rassemblés, on étudiera
  - o la matière, la technique
  - o les couleurs : combien ? lesquelles ?
  - o les contours
  - o les interprétations possibles
- Dans le musée, nous allons découvrir d'autres oeuvres picturales de l'auteur qui montrent des analogies avec le tableau étudié.
- De retour en classe, nous pouvons
  - o reproduire "la danseuse"
  - o découper des cartons de couleur selon le modèle de l'oeuvre et réaliser un collage
  - o avec ces mêmes cartons de couleur, réaliser d'autres assemblages.
- Des sculptures peuvent également inspirer nos travaux.  
Il n'est pas interdit de fabuler, de rêver !



## histoires et HISTOIRE



### IL Y A DEUX SIECLES, LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Il a fallu six jours de discussions sur d'abondants projets universels: la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est une oeuvre collective et une réussite éclatante. Elle nous apparaît aujourd'hui comme le principal acquis de la Révolution.

Le 19 Août 1789, sous la présidence de Stanislas de Clermont-Tonnerre, l'Assemblée Nationale Constituante examinait rapidement les projets de Déclaration qui lui avaient été présentés : Les projets de La Fayette et de l'abbé Sieyès recoltaient certes des voix, mais c'est celui qui avait paru sous " le nom de sixième bureau " qui l'emporta. La discussion de ce projet commença dès le lendemain et se termina le 26 août : six jours de discours, de réflexions et de suggestions qui allaient aboutir à un texte fondamental, dans lequel Michelet reconnaissait " le vrai génie de la Révolution " et dont l'influence nationale et internationale n'est contestée par aucun historien. La discussion de l'Assemblée dut tenir

compte de trois facteurs déterminants qui ont dominé les débats. En premier lieu, l'opinion publique s'attendait à une proclamation solennelle. Dans les salons et les cafés à la mode on ne parlait que de " liberté, bien-être, bonheur " opposés à " oppression, despotisme, tyrannie ", alors que dans les milieux intellectuels flottaient les concepts de " droit naturel ", assez peu précis à la vérité, mais tous admettaient que, selon la nature, chaque homme possède des droits fondamentaux dont il fallait définir la teneur. Le second facteur qui a poussé les Constituants à rédiger une déclaration était l'exemple américain. Jefferson élabora la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, adoptée le 4 Juillet 1776, dans laquelle on peut lire : "Nous tenons pour évidentes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux; ils sont doués par le Créateur de droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté, la recherche du bonheur." Le troisième facteur devait faciliter la discussion de l'Assemblée: plusieurs projets avaient été déposés avant le 19 Août, quinze au total. De nombreuses joutes oratoires et des centaines d'interventions ont accompagné l'étude de la Déclaration, mais il est intéressant de remarquer que les rejets, dont furent victimes les différents projets avancés, traduisaient un certain état d'esprit, témoin de la société bourgeoise, éminemment représentée par la majorité des députés.

## DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 a été placée ensuite en tête de la Constitution de 1791.

« Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'homme sont les seules causes des maux publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les Droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes de Pouvoir législatif et ceux du Pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. — En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

« Article premier. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

« Article 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

« Article 3. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

« Article 4. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

« Article 5. — La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

« Article 6. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être

la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

« Article 8. — La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

« Article 9. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable ; s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

« Article 10. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

« Article 11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

« Article 12. — La garantie des Droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

« Article 13. — Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

« Article 14. — Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

« Article 15. — La société a le droit de demander compte à tout agent public de sa administration.

« Article 16. — Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

« Article 17. — La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

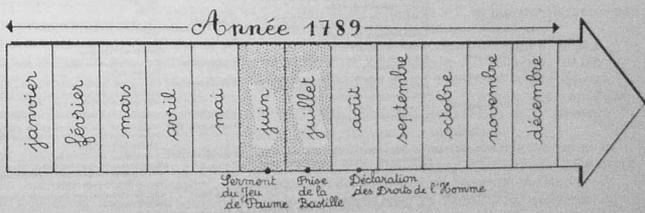


Les silences des Droits de l'Homme sont nombreux : l'homme est pourvu de droits, mais ses devoirs sont passés sous silence ; de même la place de l'armée dans la nation n'est pas mentionnée. Enfin, l'égalité n'est pas citée à côté de la liberté, de la propriété et de la sûreté (article 2). Faut-il rappeler que la suppression de l'esclavage dans les colonies françaises n'a été envisagée à aucun moment ? (La Convention l'abolira le 4 Février 1794). L'explication du silence des députés sur ces différents points semble claire : ils évitèrent de se diviser et désiraient aboutir à un texte reflétant un consensus largement majoritaire.

Les discussions de l'Assemblée ont été abondantes. Elles ont parfois permis d'améliorer la rédaction de certains articles, mais il faut bien reconnaître que les députés n'ont bien souvent fait que ratifier des textes rédigés dans un projet antérieur. Faut-il ajouter que l'adoption de quelques articles s'est faite en fin de séance, comme par lassitude ? Selon le Moniteur du 20 Août 1789, " l'heure était très avancée et cependant l'Assemblée n'avait encore aucune idée fixe. M. Mounier la fait sortir de sa léthargie en présentant les articles suivants ( suivent les trois premiers articles de la Déclaration ) ; Ces articles sont adoptés. " Mai peu important les méandres des délibérations, le résultat obtenu est finalement admirable.

Le succès de la Déclaration s'explique sans doute par son caractère universel. Comme l'affirme le préambule, les députés entendaient "exposer (...) les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme" en rappelant "les principes simples et incontestables". Et lorsque l'Assemblée proclama ces droits " en présence et sous les auspices de l'Être Suprême ", elle manifesta clairement sa croyance en la divinité, sans se rallier à une conception religieuse précise, permettant à tous d'adhérer à la Déclaration sans renier leur propre pratique culturelle.

L'Alsace s'éveilla à la vie politique entre 1787 et 1789, mais avec moins de vigueur que d'autres provinces. Ici point de Parlement Frondeur. Le Conseil Souverain d'Alsace a été le serviteur fidèle du roi et, de recrutement local, il n'a pas eu, par ses membres, de ces liens multiples et dangereux avec les officiers d'autres cours souveraines. Dans le cadre général de la nation, les Alsaciens présentaient une certaine originalité par l'absence d'une révolte aristocratique vigoureuse dans une province où le clergé catholique devait tout à la monarchie et où les nobles étaient surtout préoccupés par la Conservation de leurs droits seigneuriaux : l'extrémisme politique paraissait absent tant " à droite " qu'à "gauche" dans la mesure où les aspirations du Tiers-Etat étaient surtout inspirées par des querelles de clocher. Par ailleurs, la députation alsacienne fit une part plus grande que dans d'autres régions aux notabilités : Le Haut-Clergé était fortement représenté à Versailles, la noblesse déléguait ses dirigeants, le Tiers choisit souvent des notables modérés.



LE THEME A L'ECOLE

- Il convient de lire et de discuter avec les élèves le contenu de la Déclaration des droits de l'homme et d'établir des parallèles avec la Déclaration universelle dont René CASSIN fut l'artisan.
- Expliquer et documenter les mots : cahiers de doléances, constitution, suffrage universel, suffrage censitaire, Etats généraux, monarchie.
- Lire, et comparer avec la situation actuelle, des témoignages de la période pré-révolutionnaire et de l'année 1789 (cf. Vivre l'Europe en Alsace : Petite étude documentaire de la Révolution de 1789 en Alsace à l'usage des cours moyens et des collèges, Septembre 1988, CRDP Strasbourg).
- Confection d'une frise chronologique couvrant les événements de 1789. Comparer la situation en France en 1789 avec celle des pays voisins.



Qui est René Cassin ?

Né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 9 octobre 1897, René Cassin opta pour l'étude du droit. Gravement blessé au cours des premiers combats du conflit mondial, il est déclaré invalide et réformé. La traque opératoire de la Grande Guerre le marquera profondément. Il devient, en effet, un défenseur respecté des anciens combattants et victimes de la guerre. Il recommence en même temps un combat pour la paix qui ne cessera pas. Délégué de la France à la Société des Nations de 1924 à 1938, il plaide sans relâche pour la mise en œuvre des principes qui l'animent. René Cassin est le poème écrit à reporter en juin 1940 à l'appel du général de Gaulle, qu'il rejoint à Londres. Après avoir joué un rôle important auprès du chef de la France libre, il devient, en 1944, vice-président du Conseil d'Etat. Il sera, en 1960, membre du Conseil constitutionnel. René Cassin jouera aussi un rôle important à la Commission des droits de l'homme des Nations unies dont il est vice-président de 1944 à 1965, puis président de 1965 à 1967. Il sera le principal inspirateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Lauréat en octobre 1968 du prix Nobel de la paix pour son combat inlassable en faveur des droits de l'homme, René Cassin consacra le montant de ce prix à la création d'un Institut international des droits de l'homme. Il meurt le 20 février 1973. Ses cendres seront transférées au Panthéon le 5 octobre 1987.

d'après « Le Monde », 6 octobre 1987

QUELQUES JALONS DE L'HISTOIRE DES DROITS DE L'HOMME

1215	Grande Charte (Angleterre)	20 novembre 1959	Déclaration des Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies
1606	Edin de Nantes	14 décembre 1960	Déclaration des Nations Unies sur l'accès à l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
1628	Pétition des Droits (Angleterre)	18 octobre 1961	Signature de la Charte sociale européenne
1679	Habeas Corpus (Angleterre)	20 novembre 1963	Déclaration de l'O.N.U. sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
1689	Déclaration des Droits (Angleterre)	12 décembre 1965	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies
4 juillet 1776	Déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique	16 décembre 1966	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Pacte international relatif aux droits civils et politiques et protocole facultatif adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies
26 août 1789	Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen	23 juin 1969	Convention de Vienne sur le droit des traités
24 juillet 1793	Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen (An I)	22 novembre 1969	Convention américaine relative aux Droits de l'Homme
22 août 1795	Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (An III)	1 <sup>er</sup> juillet 1972	Loi réprimant en France les discriminations raciales
4 novembre 1848	Constitution de la Deuxième République française (préambule)	12 décembre 1974	Charte des Droits et des Devoirs économiques des Etats adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies
XX <sup>e</sup> siècle :		1 <sup>er</sup> août 1975	Acte final de la conférence d'Helsinki
17 janvier 1918	Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité (Russie)	27 novembre 1978	Déclaration sur la race et les préjugés raciaux adoptée par la conférence générale de l'UNESCO
1919	Fondation de la S.D.N. (Société des Nations). Création de l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail)	18 décembre 1979	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies
19 août 1941	Charte de l'Atlantique	28 juin 1981	Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples
6 juin 1945	Signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco	10 décembre 1984	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, entrée en vigueur le 26 juin 1987
16 novembre 1945	Acte constitutif de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)		
27 octobre 1946	Constitution de la Quatrième République française (préambule)		
10 décembre 1948	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies		
4 novembre 1950	Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales		
4 octobre 1958	Constitution de la Cinquième République française (préambule)		

légendes



LES CARROSSES FANTOMES

LES CHARIOTS FANTOMES

Le monde des esprits et des fantômes est omniprésent dans l'imaginaire des gens et le patrimoine légendaire alsacien. Revêtant tantôt forme humaine, tantôt l'aspect d'un animal, les fantômes nous apparaissent souvent aussi sous les traits d'un carrosse ou d'un chariot, vision qui revient dans un grand nombre de légendes. Répandus dans toute l'aire germanique, ils se déplacent dans les villes ou dans les villages, sur les chemins et les routes, ou s'élançant vers le ciel. Parfois ils sont cachés au fond d'un lac et remontent de temps en temps à la surface. Leur apparition est en général liée à la nuit, où les esprits se déchaînent, mais également à Noël, à l'Épiphanie, à la période séparant les deux fêtes. À la nuit de Pâques ou à la Toussaint. Qu'ils soient accompagnés d'un grand fracas ou d'une musique douce, d'un bruit de cor ou d'une lueur aveuglante, ces attelages insolites sont conduits par des cochers au large chapeau noir et tirés par des chevaux, des ours ou des boucs. Ces représentations nous viennent peut-être de l'image que nous connaissons de ces anciennes déités païennes, notamment Wotan et Frigga, montées sur des chars très lourds. Il est vrai que la croyance chrétienne a transformé les dieux de nos aïeux en de redoutables démons et leurs attelages prestigieux en de tristes et noirs carrosses dont les passagers sont sans tête ou portent leur tête sous le bras. La croyance populaire n'a pas manqué de donner souvent au cocher ou aux passagers de ces carrosses les traits d'un personnage historique, célèbre pour des faits particulièrement macabres. Mais ces funèbres héros appartiennent tous à la haute société : De leur vivant ils étaient des généraux sanguinaires, des magistrats véreux, des notables scélérats qui, au-delà de leur mort, sont poursuivis par l'âme de leurs victimes. Il est fortement recommandé de rester prudent en cas de rencontre avec un carrosse ou un chariot fantôme. Il faut surtout éviter d'adresser la parole au cocher ou au passager, sous peine d'être entraîné dans le malheur. D'ailleurs, on prête quelquefois à ces véhicules la faculté d'annoncer un orage, une maladie ou la mort.

#### LE CARROSSE D'EULOGE SCHNEIDER

Quand un orage menace, on voit s'avancer, sur la route de Mittelbergheim à Barr, un carrosse. A l'intérieur un homme est assis et tient sa tête sur ses genoux. Pour effrayer les passants attardés, il leur tend sa tête par la portière.

C'est Euloge Schneider, le grand massacreur de Strasbourg, qui fit quillotiner des milliers de personnes pendant la Révolution.

( Mme. Stauffer. Le Hohwald, 1909 )  
dans Contes populaires et traditions orales de l'Alsace  
de J. Variot - 1936

#### DIE GESPENSTERKUTSCHE (Ballersdorf)

führt in finsternen Nächten still  
durch das Tal der "Barewog". Eine  
Stimme aus dem Innern des Wagens be-  
fiehl dem Begegnenden fünf Vaterunser  
zu beten. Wer das tut, wird ein stein-  
reicher Mann.

#### EIN SELTSAMER FUHRMANN

Auf dem Uffheimerweg bei Niedermagstatt sah man in älteren Zeiten oft einen gespensterischen Fuhrmann mit vier kohlschwarzen Pferden. Er knallte heftig mit der Peitsche in die stille Nacht hinaus, als wäre er mit seinem Fuhrwerk stecken geblieben. Eilten die Leute hinaus, um zu helfen, so fanden sie ihn, mit demselben Lärm, auf der Anhöhe vor dem Dorfe, von wo er plötzlich verschwand. Da der Spuk sich oft in fürchterlicher Weise wiederholte, so wurde an dem letzten Hause des Dorfes ein Bild der 14 Nothelfer angebracht, das heute noch an der mit Reben über-  
spannten Giebelwand zu sehen ist. Seither soll auch nichts mehr gespen-  
sterhaftes bemerkt worden sein.

#### DIE GESPENSTERKUTSCHE VON HOH-RAPPOLTSTEIN (RIBEAUVILLE)

In der Christnacht um die Mitternachtstunde, führt jedes Jahr eine grosse mit vier Rappen bespannte Kutsche den jühen Berg herab, auf welchem das Schloss Hoh-Rappoltstein liegt. Sie rollt durch die Hauptstrasse der Stadt am Schlützenhause vorbei, auf der Strasse nach Gemar hin. Niemand sitzt darin, und kein Kutscher lenket die Rosse. Nach zwei Uhr kehrt sie jedesmal wieder denselben Weg zurück und weckt die Schläfer durch ihr unheimliches Rasseln auf.

Ein Knabe, der einst noch spät einen Auftrag in dem benachbarten Gemar zu besorgen hatte, traf die Kutsche auf seinem Rückweg an, und da er müde war und ihn gewaltig fror in der kalten Nacht, bat er, man möchte ihn doch ein sitzen lassen. Er bekam zwar keine Antwort, allein die Pferde hielten still der Schlag ging auf und wieder zu, nachdem der Knabe in die Kutsche gestiegen war. Er mag wohl eingeschlafen sein. Nachdem ihm aber die Eltern die ganze Nacht hindurch vergeblich gesucht hatten, fand man ihn des folgenden Morgens in den Aesten einer hohen Pappel sitzend und vor Frost klappernd. Wie er dorthin aufgekommen war, konnte er Niemanden sagen.

#### LE CHARIOT D'OR (Guebwiller)

Le jour où Attila, le terrible roi des Huns, fut enfin battu par les Romains, il retourna dans son pays avec ses guerriers. Pour s'y rendre, il se dirigea vers les montagnes des Vosges. Arrivé au pied du Ballon de Guebwiller, il donna l'ordre de cacher ses immenses trésors au fond de ce lac sauvage et peu connu, avec l'espoir de revenir plus tard les récupérer.

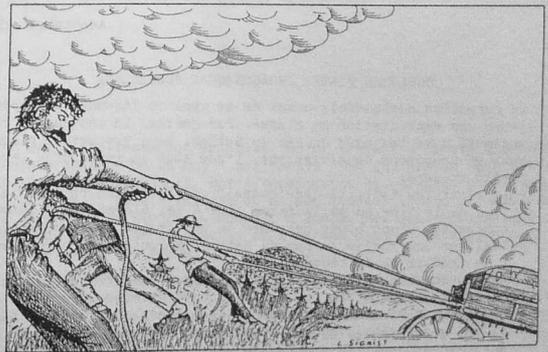
Et la légende nous dit que le roi des Huns, surnommé " le Fléau de Dieu ", ne revint plus jamais en Alsace pour reprendre ses richesses qui dorment toujours au fond du vaste réservoir. Ces trésors inestimables sont enfermés dans ce beau carrosse en or qui, par certaines nuits calmes, monte à la surface de l'eau. L'audacieux qui voudrait s'en emparer ne le pourra qu'en gardant le plus absolu silence, mais la beauté de ce carrosse est telle que jamais personne n'a pu l'apercevoir sans pousser un grand cri d'admiration et c'est ce qui le fait retourner aussitôt d'où il est venu.

Un jour pourtant, trois frères, habitant Guebwiller, étaient fermement décidés d'entrer, coûte que coûte, en possession du carrosse. C'était la nuit de la pleine lune et les trois hommes savaient parfaitement que pendant ces nuits-là l'apparition avait lieu. Ils se rendirent sur les bords du lac et attendirent. Au dernier coup de minuit, l'eau s'agita et une lueur apparut. Lentement le merveilleux carrosse s'éleva et sortit de l'onde pure. Les trois frères se jetèrent au-devant de lui et le tirèrent sur les bords. Faisant un grand effort sur eux-mêmes, ils s'étaient dominés et n'avaient pas poussé de cris d'admiration pouvant causer leur perte. A pleines mains, ils puisaient déjà dans le carrosse pour remplir leurs sacs de pièces d'or et de pierres précieuses, quand un petit bonhomme, passant près d'eux, leur lança ces mots : " Que Dieu vous vienne en aide ". Le plus jeune des trois frères lui répondit, sans réfléchir : " Et à toi aussi ! "

A peine avait-il prononcé ces simples paroles que le carrosse retourna dans les flots, entraînant derrière lui les trois frères. Nul ne les a jamais revus et nul, depuis cette nuit-là, n'a osé revenir au lac par une pleine lune.

On raconte la même légende du Firstmisse.

"Lacs et étangs des Vosges"  
G. Illberg - 1967 - Bonne Ed.



LES SEPT FRERES ET LE CARROSSE EN OR

(Guebwiller)

Dans les eaux du Lac du Ballon,  
Un carrosse en or se promène.  
Les vagues le tirent du fond  
Par les nuits calmes et sereines.  
Sept frères reçurent des dieux  
Des droits sur cet objet précieux.

Ces sept, un soir, en arrivant,  
Virent sortir de l'eau profonde  
Le beau carrosse étincelant  
Qui s'approcha, roulant sur l'onde.  
Ne ménageant pas leurs efforts,  
Ils le tirèrent sur les bords.

Un vieux berger, aux cheveux gris,  
Descendu des hauts pâturages,  
S'approcha sans faire de bruit  
Et, pour leur donner le courage,  
Leur dit, sur le ton le plus doux :  
" Amis, que Dieu soit avec vous ! "

Nous n'avons pas besoin de Dieu,  
Répondit l'aîné en colère.  
Regarde un peu, mon pauvre vieux,  
De quoi sont capables sept frères !  
Avant qu'il eût fini ces mots,  
Le char retourna dans les flots.

Les sept frères, fort mécontents,  
Regagnèrent leur pauvre hutte.  
Déçus, ils allaient d'un pas lent  
Quand se déchâna la dispute.  
Celui qui avait blasphémé  
Par les six autres fut tué.

Le châtement vint aussitôt.  
Ne dominant plus leur colère,  
Les autres sinistres héros  
Sauvagement s'entre-tuèrent.  
Se donnant lui-même la mort,  
Le dernier répara ses torts.

( Adaptation Illberg )

QUELQUES PISTES PEDAGOGIQUES POSSIBLES.

Le caractère quelquefois cruel de ce type de légendes n'en permet pas toujours une exploitation en classe. Par contre, la légende du chariot d'or, englouti dans les eaux du Lac du Ballon, peut trouver sa place à l'école : Nous en proposons deux versions, l'une sous la forme d'un récit, l'autre écrite en vers.

- Le récit (en fait, il conviendrait que le maître raconte la légende au lieu de la lire ou de la faire lire à ses élèves) peut donner lieu à la confection d'une bande dessinée ou une grande fresque murale.
- Réaliser une sortie au Lac du Ballon. Raconter la légende sur place, dans " le théâtre de la légende " .
- Mettre en scène l'histoire : élaborer un scénario avec la classe et créer un spectacle.
- Comparer les deux versions proposées, mettre en évidence les similitudes et les différences. Inviter les élèves, à partir des points forts que l'ot aura isolés dans l'histoire, de raconter " leur " version de la légende.

Bi uns d'heim à ...

40<sup>e</sup> Anniversaire des  
Droits de l'Homme



J. J. Waltz

Colmar

Le 10 Décembre 1988, la France a célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. De par son implantation géographique, notre école s'est sentie concernée au premier chef. Et c'est ainsi que plusieurs classes de notre établissement, guidées et stimulées par leurs enseignants, ont abordé les DROITS DE L'HOMME selon des thèmes variés culminant dans une exposition organisée dans la semaine du 5 au 10 Décembre.

*Article 23*  
L'école propose à tout un temps au long de l'année de travailler à l'élaboration de projets de travail et à la publication de ceux-ci.  
*Article 24*  
L'école propose à tout un temps de travailler à l'élaboration de projets de travail et à la publication de ceux-ci.

Dans cette manifestation publique, notre travail a trouvé une reconnaissance quasi-officielle où le mot " solidarité " ne fut pas un vain mot : solidarité entre enseignants, entre enseignants et enfants, entre enfants eux-mêmes. Mais il serait injuste de ne pas évoquer l'écho favorable recueilli par le projet au niveau du Conseil d'Ecole. Des sous-commissions sur le thème des droits de l'homme et de l'enfant dans le quotidien de l'école et du quartier ont été mises en place.

Réfléchir sur les enfants, les enseignants, les parents à l'école, les droits et les devoirs des uns vis à vis des autres ; se pencher sur l'enfant en dehors de l'école, à la maison et dans le quartier; se laisser guider et façonner par les mots de respect, tolérance, solidarité. Voilà qui alimente positivement la réflexion d'un Conseil d'Ecole !

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

" ACTION PARTICULIERE f

8 classes de l'école préparent une exposition pour la semaine du 5 au 10 Décembre sur le thème des droits de l'homme. Cette exposition sera ouverte aux écoles primaires de Colmar et le samedi 10 Décembre sera réservé au public.

III. REFLEXION ET DISCUSSION en commissions sur le thème des droits de l'homme et de l'enfant dans le quotidien de l'école et du quartier. Etant donné le nombre de participants, 3 commissions sont créées et se retrouvent en synthèse.

1er groupe :

A l'école : Enfants, Enseignants, Parents : Droits et devoirs les uns vis-à-vis des autres.

• Enfants ← → enseignants : respect (la notion de respect a évolué et varie selon les personnalités), droit à s'exprimer, droit de l'enfant à recevoir un enseignement et devoir de l'instituteur de le lui donner, droit de l'enseignant à demander à l'enfant de fournir un travail et de se comporter selon les règles de vie de l'école, droit à la différence : acceptation de l'autre, tolérance (ne pas confondre avec laxisme et laisser faire), droit de l'enfant à être écouté et son travail respecté.

• Parents ← → : droit au respect et devoir de confiance.  
Problème de la télévision mal utilisée par les familles ; les enfants se couchent tard, sont fatigués à l'école. Importance primordiale du dialogue constructif entre les parties.  
Droit des parents à ce que leurs enfants attendent de l'enseignement et devoir de collaborer avec les maîtres pour le bien de l'enfant.  
Devoir de l'enseignant à être attentif aux problèmes de violences et de mauvais traitements que pourrait subir l'enfant dans sa famille.

2ème groupe :

L'enfant en dehors de l'école.

Mots clés : respect, tolérance, solidarité

Les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés :

- à la maison : peu ou pas de droit à la parole ou de dialogue avec les parents (qui sont fatigués, manquent de temps, pas disponibles), avec des liens familiaux quelquefois distendus.

La télévision fait " écran " en ne favorise pas les relations.

Le bruit (promiscuité, télé, musique)

Manque de soins élémentaires (hygiène, soins médicaux, alimentation, habillement).

- dans le quartier :

Environnement peu adapté aux besoins de l'enfant, souvent dégradé, où personne n'est responsabilisé ( à noter la réhabilitation du quartier de la rue de Munster et la responsabilisation de ses habitants)

Violence dans la rue (entre adultes, entre enfants)

Agressivité dans les rapports entre adultes.

Les enfants sont souvent dans la rue et les comportements de dominance les influencent. "

Sous l'impulsion de l'équipe enseignante responsable furent ainsi retenus, entre autres

- le thème du racisme avec comme corollaire l'idée de tolérance, le droit à la différence, la religion, la couleur de la peau, la manière de vivre;
- le thème de l'exploitation par le travail;
- le thème de la faim dans le monde;
- le thème du droit à la santé.

Un nombre important de livres, revues, documents rassemblés en BCD ont permis de nourrir la réflexion enfantine.

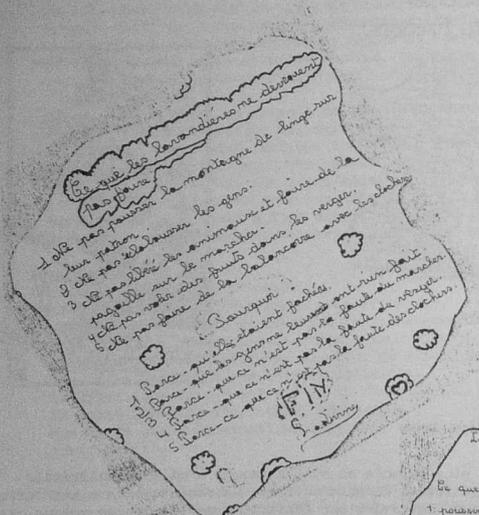
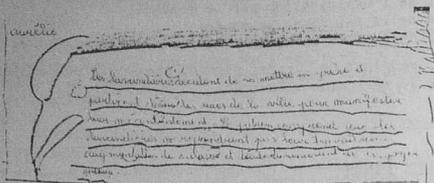
Hans Peter  
Richter  
Mon ami Frédéric



Les lecteurs les plus avancés se sont attaqués à un livre difficile permettant l'exploitation directe du thème du racisme envers les Juifs en même temps qu'une ouverture sur l'histoire contemporaine : nous citons le livre de Hans-Peter Richter, " Mon ami Frédéric ". D'autres ont choisi de se plonger dans " La révolte des lavandières " de Yeoman. Ils ont ainsi abordé le problème du choix des moyens pour aboutir à une solution des conflits et réfléchi aux limites de la responsabilité des personnes.

Il serait fastidieux d'énoncer tous les documents compulsés par les enfants. Retenons simplement que les enfants ont réalisé que des solutions existent pour bien des problèmes liés aux droits de l'homme, à condition d'adopter une attitude de tolérance.

Le point culminant fut donc l'exposition consacrée à ce même thème. Il s'agissait, à travers des panneaux, des dessins, des textes, des peintures, un montage " diapos " d'intéresser l'ensemble des scolaires de Colmar et au-delà le grand public au thème des Droits de l'Homme.



des lavoirs

ce que les lavoiriers me demandent souvent

- 1- pousser le linge sur le pas
- 2- débarrasser le gen
- 3- nettoyer le matériel et lacher les animaux
- 4- noter des fruits
- 5- faire de la lessive avec les cordes des lavoirs

Pourquoi ?

Les gens me sont pas responsables de leur situation

Chaque jour  
à l'école

L'équipe pédagogique de  
J.J. Waltz

*pour les*  
**courrier des lecteurs**



Chants et textes que nos jeunes amis allemands utilisent dans leurs classes de français.

**NOUS AIMONS CHANTER**

Kinderlieder aus Frankreich



Kassette und Begleitheft mit  
32 FRANZÖSISCHEN KINDERLIEDERN

**APPRENDRE LA LANGUE  
DU VOISIN**

Texte für den Französischunterricht  
in der Grundschule



Kassette und Begleitheft mit  
84 TEXTEN FÜR DEN FRANZÖSISCHUNTERRICHT  
IN DER GRUNDSCHULE

herausgegeben von  
A.P.E.F.A.

ASSOCIATION DE PROMOTION DES ECHANGES FRANCO-ALLEMANDS  
(Vereinigung zur Förderung deutsch-französischer Begegnung)

Cassettes et livrets sont disponibles auprès de  
J. Louis SCHMITT - Inspection Départementale  
2, rue Geiler 68000 COLMAR.

Chants : 60 F      Textes : 60 F  
Règlement par chèque bancaire, s.v.p.

# Sommaire

du côté des enfants	p. 1
us et coutumes	p. 3
Liederkranz	p. 5
dans la langue du voisin	p. 7
l'écrit pour le dire	p. 13
formes et couleurs	p. 17
histoires et Histoire	p. 21
légendes	p. 25
bi uns d'Heim à J.J.Waltz, Colmar	29
courrier des lecteurs	p. 33
sommaire	p. 34



Vous pouvez adresser votre courrier aux rédacteurs de la revue :

Jean-Marie SCHELCHER

Ecole Widemann

2, Rue Lauly

68300 SAINT LOUIS

( pour les circonscriptions de

Mulhouse I, II, Rixheim, Wittenheim

et Saint-Louis)

Jean-Louis SCHMITT

Inspection Départementale Colmar I

2, Rue Geiler

68000 COLMAR

( pour les circonscriptions de

Colmar I, II, III )

Agnès ZUMBIEHL

Inspection Départementale

9, Rue de Ferrette

68130 ALTKIRCH

( pour les circonscriptions de

Thann et Altkirch )

